

adresse de renvoi :

**DREAL Normandie**  
Service Ressources Naturelles  
Cité Administrative  
2, rue Saint-Sever  
76036 ROUEN Cedex

## **Consultation du public - dérogation destruction / perturbation intentionnelle Goéland argenté en Normandie**

-----

Conformément à l'article L.123-19-2 du code de l'environnement relatifs à la participation du public à l'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement ayant une incidence importante sur l'environnement ou l'aménagement du territoire, vous êtes invités à donner votre avis sur un projet d'arrêté préfectoral en réponse à une demande de dérogation à la protection des espèces pour déroger à l'article L411-1 du code de l'environnement.

La consultation porte sur les demandes de dérogation à la protection stricte des espèces pour la destruction d'oeufs et/ou la perturbation intentionnelle de spécimens de Goéland argenté (*Larus argentatus*) en Normandie pour la campagne 2021

Consultation ouverte du 18 avril au 3 mai 2023 minuit.

Il y a 10 questions dans ce questionnaire.

### **Remarque sur la protection de la vie privée**

Ce questionnaire est anonyme.

L'enregistrement de vos réponses ne contient aucune information d'identification sur vous, à moins qu'une question ne vous ait été posée dans ce sens. Si vous avez répondu à un questionnaire utilisant des invitations, vous pouvez être assuré(e) que le code de l'invitation n'est pas enregistré avec votre réponse. Les invitations sont gérées dans une base de données séparée qui n'est mise à jour que pour indiquer si vous avez ou non utilisé votre invitation pour remplir le questionnaire. Il n'y a aucun moyen de faire le lien entre les invitations et les réponses enregistrées pour ce questionnaire.

## **Demande concernant le département du Calvados**

**1 La commune de Courseulles-sur-Mer (14) a demandé une dérogation pour la stérilisation d'œufs de Goéland argenté sur son territoire. Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui

non

sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

**2 La commune de Port-en-Bessin-Hupain (14) a demandé une dérogation pour la stérilisation d'œufs de Goéland argenté sur son territoire. Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

**3 La commune de Vilers-sur-Mer (14) a demandé une dérogation pour la stérilisation d'œufs de Goéland argenté sur son territoire. Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

## **Demandes concernant le département de la Manche**

**4 La société SEPFA HAG'TECH a demandé une dérogation pour la stérilisation d'œufs de Goéland argenté sur son site de Cherbourg (50). Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

## Demandes concernant le département de la Seine-Maritime

**5 EDF a demandé une dérogation pour l'effarouchement et la stérilisation d'œufs de Goéland argenté sur le site de la centrale nucléaire de Penly? Avez-vous des remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

**6 L'entreprise RUBIS TERMINAL a demandé une dérogation pour l'effarouchement et la stérilisation d'œufs de Goéland argenté pour son site de Grand Quevilly (76). Avez-vous des remarques à faire sur la demande ? remarques à faire sur la demande ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

## Question générale

**7 Avez-vous des remarques particulières à faire sur les demandes de dérogation présentées dans la région Normandie au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement ?**

Veillez sélectionner une seule des propositions suivantes :

oui  non  sans opinion

Faites le commentaire de votre choix ici :

**8 Votre nom (facultatif) :**

**9 Votre prénom (facultatif) :**

**10 Votre commune de résidence :**

Merci pour votre participation

Les participation à la consultation doivent être postées avant le 3 mai 2023 minuit, le cachet de la poste faisant foi, pour être recevables et intégrées à la synthèse.